

L'étang de Boulet sera-t-il, un jour, cerné d'éoliennes ? - Feins

vendredi 06 juillet 2012



Deux pour la communauté de communes du Pays d'Aubigné, un pour celle d'Antrain, les projets de grand éolien se multiplient. Pour les habitants, un parc éolien, passe encore, mais trois...

Trois projets de parcs éoliens, soit au total une vingtaine d'éoliennes à proximité de Feins et de son étang, sont actuellement à l'étude.

Deux concernent la communauté de communes du Pays d'Aubigné (un projet porté par EDF énergies nouvelles, route de Saint-Rémy-du-Plain et un autre par l'allemand Abo Wind, parc des Coudréaux - Ouest-France du 8 juin), un troisième celui d'Antrain communauté (projet porté par Enel Green Power, italien, parc de la forêt de Bourgouët).

Mardi soir, soixante-dix personnes assistaient à la réunion proposée par la toute nouvelle association pour la protection et la sauvegarde de l'environnement - pays d'Aubigné (APSE, apse@wibox.fr), à la salle des fêtes. « Nous pourrions échanger sur l'environnement et le cadre de vie, le patrimoine, la santé, l'économie des communes et de la région », invite Michel Henon, à l'initiative de l'association.

« Je ne suis pas contre l'éolien, mais pas question d'avoir un parc à 500 m de chez moi ! » La remarque fait sourire mais attention, « la première chose est de ne pas ridiculiser la personne directement impactée, souligne un riverain. Est-ce que c'est chacun pour soi, ou alors parlons-nous d'un projet collectif ? Les riverains pourront-ils obtenir une quelconque contrepartie ? »

Le manque d'info agace...

Les idées fusent, pourquoi pas l'électricité gratuite, un accès au très haut débit ? « Il y a beaucoup d'argent derrière ces projets. Mais les promoteurs ont été très clairs, pour les habitants, il n'y a rien à attendre », déplore un participant. Et si éolien il doit y avoir, comment gérer l'image du territoire ? « L'aspect développement durable peut-il devenir un atout ? »

Présents dans l'assistance, Alain Fouglé, maire de Feins, et Pierre Esnault, président de la communauté de communes du Pays d'Aubigné, sont interpellés. « Découverts » il y a deux mois par la population, ces projets seraient : « Dans les cartons depuis trois ans ? Ça, ça met en colère ! »

Alain Fouglé tempère, « Abo Wind nous a bien présenté un projet il y a trois ans mais nous l'avions refusé. Là c'est différent, les promoteurs sont arrivés avec les signatures des propriétaires des terrains... » Et aux élus d'expliquer que, dans tout le pays de Rennes, seul ce territoire est susceptible d'accueillir de l'éolien. « Mais il n'y a pas que le pays de Rennes en Bretagne ! » gronde un habitant...

Pierre Esnault se veut rassurant, « nous commençons seulement une étude de zone de développement éolien », quant à la décision finale, elle appartient au préfet. « Mais ne peut-on pas l'anticiper ? » interpelle le public. Et convaincre que les éoliennes, elles pourraient être repoussées à 700 m des habitations, et non plus 500 m ? « S'il n'y a plus d'éoliennes à 500 m, alors il n'y a plus d'éoliennes du tout... », conclut Pierre Esnault.

Beaucoup de questions et de mécontentements ont été soulevés, mardi soir. Mais d'autres voix se sont fait entendre. « À tout prendre, on préfère un parc éolien à une centrale nucléaire... »

Mercredi 11 juillet, à 20 h 30 à la mairie de Saint-Aubin-d'Aubigné, réunion de présentation de la démarche d'étude de zone de développement éolien (ZDE).

Brigitte SAVERAT-GUILLARD.